



Le 22 octobre 2024

Aux membres du conseil d'établissement

Conseil d'établissement des écoles Vents-et-Marées et Desbiens

- **Date** : Lundi 28 octobre 2024
- **Lieux** : École St-Arsène
- **Heure** : 19 h

Ordre du jour

1. Accueil;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2024 avec les suivis.
4. Suivi des dossiers :
 - Normes et modalités, art. 95.15-5, première communication, bulletin;
 - Règles de régie interne, art. 76, adoption;
 - Plan de lutte, art. 210.1;
 - Code de vie, adoption;
 - Budget 2024-2025 du conseil d'établissement (prévision), autorisation breuvages;
 - Prévision pour l'investissement des mesures avec confirmation le 28 octobre, (résolution);
 - Projet éducatif, art. 74;
 - Plan triennal et utilisation des locaux art. 93, adoption;
 - Dérangements pédagogiques classes/service de garde, art. 87, adoption;
 - Services complémentaires, approbation.
5. Points d'information :
 - Photo scolaire (septembre 2025) ;
 - Paiement des cahiers d'activités (66 % Cacouna et 89 % St-Arsène);
 - Reliquat : courriel du CSS à venir;
 - Service de garde, sondage semaine de Relâche à venir ;
 - Partenaires Premier Tech pour aide aux familles et Chevaliers de Colomb;
 - Code de civilité;
 - Collations;
 - Formation pour les nouveaux membres (capsules), rappel.
6. Suivis des comités :
 - Comité de parents;
 - Conseil d'administration du centre de services scolaire ;
 - CCSÉHDAA.
7. Correspondance;
8. Questions de l'assemblée;
9. Levée de l'assemblée.

Caroline Lévesque, directrice